

N° 2026.12

Objet : Tarif appliqué à la randonnée semi-nocturne avec étapes gourmandes

Date de Convocation

Le dix mars deux mille vingt-six à dix-huit heures, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis.

Le 19 février 2026

**Etaient présents :**

Mme Guylène BIGOT, M. Laurent RICHARD, Mme Katia CHAUVET, Mme Bénédicte BEYENS, M. Philippe BEAUVAIS M. Daniel BATARD M. Gilles BACHELET Mme Pascale AUDEBRAND, Mme Eliane FAVRON, Mme Aurélie SCHEMEL, Éric HENNEGUELLE, Mme Françoise MORISSE, Mme Martine DELIGEON.

Nombre de conseillers

**Absents excusés :** Mme Sophie RANDUINEAU, Mme Fabienne TURBERT, Mme Jacqueline DUPRAT, Mme Sophie FOURNIAU

En exercice : 17

Présents : 13

Représentés : 00

**Secrétaire de séance :** Mme Guylène BIGOT

Votants : 13

Le CCAS en partenariat avec l'association la Randonnée montoise et le Comité des fêtes montois a décidé d'organiser une randonnée semi-nocturne (10 kms) avec des étapes gourmandes, le samedi 06 juin 2026 au départ du gymnase des Hautes Varennes.

Cet événement a pour but de rassembler les marcheurs amateurs et de passer un moment convivial sous les étoiles, gourmand, plein de rencontres et de découvertes, et qui s'inscrit pour le CCAS dans la lutte contre l'isolement des administrés et la possibilité de faire un don à une association.

Aussi, 3€ seront récupérés sur chaque inscription et reversés à une association locale qui lutte contre l'autisme.

Monsieur Laurent RICHARD, Président, propose de fixer le tarif du menu à 16€ pour les adultes et 10€ pour les enfants (à partir de 10 ans).

**Le Conseil d'Administration,**  
**Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité**

- De voter le tarif à 16€ pour les adultes et à 10€ pour les enfants (à partir de 10 ans).
- De dire qu'en application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa transmission aux services de l'État.

Envoyé en préfecture le 16/03/2026

Reçu en préfecture le 16/03/2026

Publié le 16/03/2026

ID : 037-263701633-20260310-202612-DE

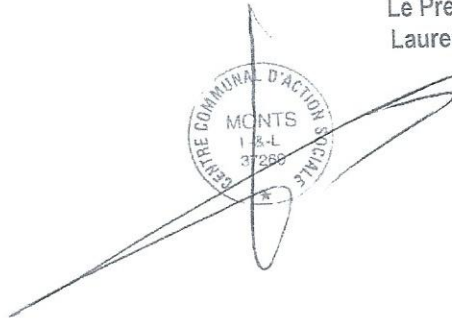

SLOW

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,  
Guylène BIGOT



Le Président,  
Laurent RICHARD

Centre Communal d'Action Sociale  
MONTS  
1 & L  
37288